

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 23 mai 2024 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper  
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Jean-Philippe Mercier, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

William Lagrange, représentant de Saint-René

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Jean Dallaire, représentant de Saint-Philibert

Michel Marcoux, représentant de Saint-Martin

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Annie Labbé, représentante de Saint-Aurélie

Pierre Grondines représentant de Saint-Zacharie

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

Invités spéciaux : Messieurs Federico Galli, Alexandre Cabral et Mauro Duarte de Oliveira Neto de l'Université de Sherbrooke viennent nous présenter un projet de collaboration et nous présentent un projet qui impliquerait la Régie et l'Université de Sherbrooke.

**RÉSOLUTION NO: 5859-24**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur William Lagrange

APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5860-24**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
RÉGULIÈRE TENUE LE 18 AVRIL 2024**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère

APPUYÉ par Monsieur Michel Breton

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 18 avril 2024 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 23 mai 2024;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'avril 2024;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois d'avril 2024, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;

### **RÉSOLUTION NO: 5861-24**

#### **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants: C/P: 619 886.07 \$, salaires:75 229.58 \$, pour un montant total de 695 115.65 \$.

ADOPTÉE

### **SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION**

M. Eric Maheux fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents, des dossiers de communications faits durant le dernier mois.

### **INFORMATIONS**

#### **TRAVAUX SUR LE SITE**

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé des différents travaux sur le site.

### **RÉSOLUTION NO : 5862-24**

#### **EMBAUCHE DE MESSIEURS EMERICK FOURNIER, MATHÉO TREMBLAY ET MADAME EMMIE LAMONTAGNE**

CONSIDÉRANT que la charge de travail pour la saison estivale exige l'embauche de trois étudiants supplémentaires;

CONSIDÉRANT que messieurs Emerick Fournier, Mathéo Tremblay ainsi que madame Emmie Lamontagne ont démontrés de l'intérêt pour le poste de journalier étudiant;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
APPUYÉ par Monsieur Jean-Philippe Mercier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil embauche Messieurs Emerick Fournier, Mathéo Tremblay ainsi que madame Emmie Lamontagne afin d'effectuer différentes tâches durant la saison estivale comme emploi étudiant, et ce, dès la fin des classes;

**QUE** Messieurs Fournier et Tremblay ainsi que madame Lamontagne soient rémunérés selon l'échelle salariale.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Patricia Paquet  
APPUYÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise à mettre en place une escouade bleue qui travaillera à faire de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation au niveau du recyclage.

ADOPTÉE

Les administrateurs sont mis au courant du dossier mauvaises créances de la municipalité de Courcelles-Saint-Évariste

**RÉSOLUTION NO : 5863-24**

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉPHREM**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Éphrem a déposée une demande pour adhérer à la Régie;

CONSIDÉRANT que la Régie doit procéder à un calcul pour évaluer la somme totale des dépenses à être effectuées par la régie pour adapter ses opérations afin de desservir cette municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un autre calcul doit être fait pour calculer la contribution financière pour le partage des coûts des immobilisations à caractère intermunicipal antérieures à l'adhésion;

CONSIDÉRANT que la municipalité demanderesse ainsi que les membres du conseil de la Régie ont besoin de ces coûts pour prendre une décision éclairée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton  
APPUYÉ par Madame Annie Labbé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise le directeur général à faire les différents calculs et démarches de façon à fournir tous les éléments nécessaires pour une prise de décision éclairée;

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO : 5864-24**

**AVIS D'INTENTION - TRAITEMENT DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES**

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs du Plan de Gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauce-Sartigan (PGMR) est la diminution de l'enfouissement et la valorisation des matières putrescibles;

CONSIDÉRANT que la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) se doit, pour respecter les exigences du MELCCFP, de voir au traitement de ces matières putrescibles;

CONSIDÉRANT que le procédé TRIOM n'est pas reconnu par le MELCCFP;

CONSIDÉRANT qu'un projet de traitement est présentement en préparation;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Paquet  
APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil opte pour émettre un avis d'intention dans le dossier du traitement des matières résiduelles.

**RÉSOLUTION NO : 5865-24**

**PROJET RICBS – UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

CONSIDÉRANT qu'au début de la Régie, les premières zones du site sont construites sur le principe de LES (lieux d'enfouissement sanitaire);

CONSIDÉRANT qu'il y a une quantité non négligeable de méthane qui émane de ces zones;

CONSIDÉRANT que la Régie souhaite traiter ces émanations;

CONSIDÉRANT que l'Université de Sherbrooke par l'entremise d'une équipe de chercheurs à déposer une offre de partenariat pour l'oxydation du méthane;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte l'offre de l'Université de Sherbrooke et son projet BiomethoxUS;

**QUE** cette dépense pour l'année en cours sera payée à même le surplus accumulé;

**QUE** pour les deux années suivantes, cette dépense sera budgétée.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5866-24**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé  
APPUYÉ par Monsieur William Lagrange  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h57.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PIERRE FORTIER**

**ERIC MAHEUX**